

8305/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 09 juin 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 09 juin 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2016/44
concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye**

E20660

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes